



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des volontaires du Service Civique pour appuyer le déploiement du plan France Relance

Paris, le 18 février 2021



Dans le cadre du déploiement des mesures du plan France Relance et du volet dédié à l'engagement du plan « 1 jeune, 1 solution », le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a sollicité le réseau des Chambres d'agriculture qui se sont mobilisées en vue d'accueillir des volontaires de Service Civique.

Les Chambres d'agriculture viennent de recevoir l'agrément de l'Agence du Service Civique afin de recruter des jeunes de 16 à 25 ans (30 ans en cas de situation de handicap), sans condition de diplôme ou formation, afin de participer aux missions suivantes :

- faire connaître les activités d'intérêt général menées par les Chambres d'agriculture à un large public, par exemple dans les domaines de la transition agro-écologique, de l'alimentation durable et de qualité, du développement des « circuits courts » ;
- lutter contre l'isolement des acteurs ruraux ;
- favoriser l'accès à l'information pour tous en faisant connaître et en promouvant les enjeux et les mesures du plan France Relance auprès de tous les agriculteurs.

Les jeunes accueillis bénéficieront de l'accompagnement des équipes des Chambres d'agriculture et de l'appui d'un tuteur pour les guider dans leurs missions et consolider leur projet d'avenir. Ils bénéficieront également de la formation civique et citoyenne spécifique au volontariat de Service Civique.

L'accueil de ces volontaires débutera au mois de mars 2021. L'objectif est de mobiliser jusqu'à 400 volontaires du Service Civique en 2021 et 2022.

Contacts presse

Service de presse de Julien DENORMANDIE

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse de l'APCA

Iris Roze

Tél : 01 53 57 10 51 / 06 09 86 02 26

iris.roze@apca.chambagri.fr